

RÉNOFUTÉ - Plateforme locale de la rénovation énergétique de l'Ardèche



Présentation RÉNOFUTÉ sur le territoire d'ARCHE Agglo

Réunion pour les professionnels du bâtiment du 23 octobre 2017

en présence de Frédéric SAUSSET, Président ARCHE Agglo,

Michel BRUNET, vice-président en charge de l'économie, et Michel CLUZEL, vice-président en charge de l'habitat, Hervé BLAISE, Président Capeb Drôme, et Laurent BARRUYER, Secrétaire général Capeb Ardèche, Jean-Louis ANDRÉ, représentant de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics Drôme-Ardèche.

Permettre aux entreprises locales de s'emparer du marché de la rénovation énergétique

Les intercommunalités d'Annonay Rhône Agglomération, d'ARCHE Agglo et du Val d'Ay, avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'ADEME et de l'Europe via le programme LEADER Ardèche verte, proposent sur le territoire, au travers de la plateforme de rénovation énergétique « Rénofuté », un nouveau service d'accompagnement des propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement.

Rénofuté a pour ambition de massifier les chantiers de rénovation énergétique et donc de soutenir l'activité locale du secteur du bâtiment par une simplification des démarches et une identification pour le grand public des acteurs de qualité.

Au travers de cette plateforme, les collectivités souhaitent s'appuyer sur des professionnels du bâtiment implantés localement engagés dans une démarche de qualité et de montée en compétence sur la thématique de la performance énergétique. En effet l'objectif de la plateforme est de proposer aux entreprises des marchés de travaux de rénovation énergétique globale BBC ou BBC compatible.

La reconnaissance de ces entreprises via « Rénofuté » doit permettre d'établir une relation de confiance entre le professionnel du bâtiment et le particulier souhaitant rénover son logement.

Une charte d'engagement pour les entreprises

Pour cela, « Rénofuté » accompagne, en partenariat avec les organisations professionnelles que sont la CAPEB de l'Ardèche, la CAPEB de la Drôme, la Fédération du BTP Drôme Ardèche et la Chambre des Métiers de l'Ardèche, la montée en compétences : technique, organisationnelle, économique et juridique des artisans volontaires et désireux d'être référencés.

Pour ce faire, au cours de ces derniers mois, les partenaires se sont mobilisés pour co-construire les modalités d'implication des entreprises à travers l'élaboration d'une charte d'engagement qui permet aux entreprises signataires d'être référencées « entreprise Rénofuté ».























Pour une entreprise qui souhaite adhérer à la démarche Rénofuté, c'est facile, il suffit de :

- Être labellisé RGE (ou en cours),
- Être motivé par l'enjeu de la rénovation énergétique performante,
- Souhaiter rentrer dans une logique de formation pour son entreprise en validant des compétences clés sur 2 ans portant sur les fondamentaux de la rénovation énergétique performante.

Un partenariat avec les organisations professionnelles

La plateforme Rénofuté s'engage à :

- Sensibiliser les particuliers propriétaires de maisons individuelles et de petits collectifs,
- Simplifier le parcours du porteur de projet,
- Référencer les professionnels du bâtiment RGE souhaitant s'affilier à la plateforme Rénofuté. L'accès à cette liste sera possible via le site Internet de Rénofuté avec géo-localisation.
- Valoriser les professionnels référencés via l'actualisation des fiches techniques mettant en avant les qualifications et spécificités ou encore des opérations de communication comme des visites de chantiers,

Les organisations professionnelles s'engagent à :

- Sensibiliser/Informer les entreprises sur les enjeux de la rénovation énergétique et l'existence de la plateforme de rénovation énergétique
- Accompagner les entreprises dans leur démarche de montée en compétence

Tous les partenaires s'engagent à :

• Coordonner/Suivre la mise en œuvre et faire remonter les difficultés rencontrées par les entreprises en vue d'une amélioration continue du dispositif via l'organisation régulière de comités de suivi technique et la mise en place d'un comité de pilotage annuel.

RÉFÉRENT TECHNIQUE RÉNOFUTÉ SUR LE TERRITOIRE

Anne Micoud / Ardèche verte Hermitage Herbasse - 04 26 78 57 88 - ardechevertehermitage@renofute.fr

RÉFÉRENTS TECHNIQUES REPRÉSENTANTS LES ARTISANS ET ENTREPRISES DU BÂTIMENT 07/26 Serge Saussac / Fédération du BTP 07/26 - 04 75 75 91 91 - serge.saussac@btp0726.fr
Jaquy Mathurin / CAPEB Ardèche et CAPEB Drôme – 06 69 06 47 64- j.mathurin@capeb-auvergnerhonealpes.fr
Virginie Riandey / Chambre des métiers de l'Ardèche - 04 75 07 54 10 – vriandey@cma-ardeche.fr





















